

L'HOPITAL PUBLIC EST MALADE DE L'AUSTERITE !

La cérémonie de vœux de l'hôpital perturbée !

A la surprise générale, notre collectif est intervenu à la fin de la cérémonie organisée par le Directeur de l'hôpital créant un moment de stupeur et de panique !

Nous y avons appris que tout allait bien et même de mieux en mieux, à part quelques petits embouteillages aux urgences par la faute des patients qui n'étaient pas vaccinés ou qui préfèrent aller aux urgences plutôt que consulter leur médecin !

Nous avons, brièvement, adressé nos vœux au personnel hospitalier dont nous avons déploré les très difficiles conditions de travail.

En réalité, la fermeture des lits pour réduire la masse salariale ne permet plus de répondre aux pics d'activités et l'engorgement devient de plus en plus récurrent.

Nous avons dénoncé l'insuffisance chronique des investissements qui met en péril de nombreux services.

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), à nouveau présenté comme la solution miracle pour pallier le manque de ressources, fragilise et déstabilise l'établissement et ses équipes dans la diversité des métiers.

L'insuffisance du financement public, auquel il faudrait se résoudre, planait dans la salle, en arrière-plan de toutes les interventions.

Mais rassurons-nous, la solution a été trouvée : en se dotant d'un fonds de donation, l'hôpital de Rambouillet va faire la quête auprès de la population !

Plus que jamais l'heure est à la mobilisation conjointe des personnels hospitaliers et des citoyens-usagers !

**Retenez cette date !
Notre collectif organise
une soirée débat
le 12 avril 20h
salle Vernes à Rambouillet**

Urgence aux urgences !

L'accueil des patients aux urgences reste toujours de plus en plus problématique avec un flux déjà tendu avant le pic hivernal et devenu infernal avec l'épidémie récente de grippe. Le manque criant de lits d'hospitalisation en aval, conjugué à la réduction du personnel médical et paramédical, n'ont fait qu'aggraver les conditions de prise en charge des patients et indubitablement diminuer la qualité des soins prodigués.

Le délai de prise en charge non seulement ne s'amenuise pas pour les patients, mais passer plusieurs heures (de 12 heures à 24 heures !) aux Urgences couché sur un brancard en attente d'un hypothétique lit d'hospitalisation relève maintenant de la routine !

L'appel à l'intérim médical devient la norme de fonctionnement du service des Urgences avec des médecins intérimaires non impliqués et dont la compétence laisse souvent à désirer. Cette pratique à des coûts faramineux sans apporter ni l'efficacité et surtout ni la sécurité que les patients sont en droit d'attendre. Les départs de médecins non remplacés et d'infirmières-infirmiers se multiplient donc (30% du personnel actuellement) mettant en jeu clairement la capacité pour les Urgences à Rambouillet d'assurer 24h/24 la permanence, la pérennité et la qualité des soins.

Mobilisation générale le 7 mars 2017 pour notre santé !

Nous citoyens-usagers participons, aux côtés des salariés des secteurs santé et médicaux - sociaux, à la manifestation à l'appel des fédérations FO-CGT et SUD, le 7 mars Place Denfert à Paris à 13 h, pour dénoncer la réduction des moyens aux hôpitaux publics et pour l'ensemble des structures sanitaires sociales et médico-sociales et pour la défense de la Sécurité Sociale

Histoire vécue !

Munie d'une lettre de son médecin traitant, une dame de 89 ans est transportée à l'hôpital courant décembre pour faire une échographie d'urgence.

Elle attend de longues heures sans couverture entre couloir et chambre non chauffée. Sans avoir vu de médecin, faute de personnel, elle passe la nuit à l'hôpital. Une infirmière lui fait un pansement le matin mais toujours pas d'échographie. Le docteur arrive enfin pour dire que celle-ci n'est pas nécessaire.

Elle rentre chez elle dans l'après-midi sans cet examen, mais avec un gros rhume et une toux à ne plus pouvoir parler.

Rien d'étonnant quand la salle des Urgences ne désemplit pas et que les soignants sont en nombre de plus en plus restreint !

Augmentation du reste à charge et dépassement d'honoraires...

Pour nos dépenses de santé, le reste à charge est la différence entre le montant des soins et les remboursements de la sécurité sociale et des mutuelles.

En raison de nouvelles réglementations obligeant les complémentaires à plafonner les remboursements de ceux-ci, les restes à charge augmentent sensiblement :

- de 102% à l'hôpital (passant de 8,4 euros à 16,90 euros)
- de 130% chez les spécialistes (de 2 à 4,60 euros)
- et de 19% chez les généralistes (de 0,90 centime à 1,10 euro)

Cela s'ajoute aux médicaments moins bien remboursés.

Par ailleurs les dépassements d'honoraires atteignent des sommes colossales (source MGEN): 2,8 milliards d'euros chez les médecins, 4,8 milliards chez les dentistes, 1 milliard chez les audioprothésistes, 5,9 milliards en optique et plus de 3 milliards en hospitalisation publique ou privée !

Une partie est prise en charge par les complémentaires mais de façon inégalitaire. Le reste à charge est considérable et provoque d'insupportables inégalités face à la maladie et au vieillissement. C'est intolérable !

Maternité : activité en baisse ?

37 naissances de moins en 2016, soit une baisse de près de 2,5% par rapport à 2015. Avant l'arrivée du directeur, le nombre de naissances avait augmenté de 126 en 2015 par rapport à 2014, soit une augmentation de 8,6%.

N'est-ce pas là le résultat de la valse des chefs du service organisée pour assurer la main mise de l'hôpital Mignot et ce au détriment de la population locale ?

Emprunts toxiques suite et fin ?

Enfin, la page catastrophique des emprunts toxiques de l'hôpital bien imprudemment contractés semble tournée.

Mais les emprunts à taux fixe qui les remplacent accusent des taux élevés : on parle de 3 % voire plus.

Cela coûtera encore beaucoup trop cher d'autant qu'il faut savoir que les banques prêtent aux collectivités territoriales à moins de 1,5 % !

La pénurie de médicaments s'aggrave en France

Selon le Figaro, le chiffre a de quoi salarmer: depuis 2008, le nombre de médicaments manquants a été multiplié par dix en France. Fin novembre, 170 références étaient déclarées absentes dans les officines de l'Hexagone, constate l'Ordre des pharmaciens.

Chaque jour, 5 % des médicaments sont en rupture de stock. Les pénuries durent en moyenne 94 jours !

Comme quoi il est périlleux de laisser le médicament au marché qui rappelle le est le deuxième plus rentable après celui de l'armement !

A la réflexion, la mise en place d'un pôle public du médicament n'est peut-être pas une aussi mauvaise idée que ça...

Voeux de M. Larcher :

Le Président du Sénat s'est engagé, si l'élection présidentielle devait aboutir à une alternance, « à ce qu'il n'y ait pas une nouvelle loi qui s'ajoute aux précédentes. Le personnel médical a besoin qu'on lui foute la paix et qu'on le laisse travailler » (l'Echo républicain du 24 janvier 2017).

Serait-ce une allusion à la surcharge bureaucratique induite par les GHT ?

Notre sénateur ne veut surtout rien changer aux lois Bachelot/Larcher et Touraine qui font des ravages, lui-même étant obligé d'aller quémander un "coup de pouce" à son enfant l'Agence Régionale de Santé !

Et le scanner ?

Contrairement aux promesses du directeur de changer un scanner, la durée de vie de celui-ci serait prolongée ! Cela mérite des précisions car rappelons que le regroupement de l'imagerie (personnel et matériel) dans l'établissement support, Mignot pour nous, était une des priorités des GHT !

Sécurité et parkings

Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de revoir les circulations dans l'hôpital et de réduire le stationnement sauvage. Soit ! Il faut alors, impérativement et dans un même temps, augmenter le nombre de places gratuites et disponibles pour les personnels et pour les patients et leurs familles.

Ca va chauffer !

A lors que le chauffage était au bord de la rupture, une nouvelle chaudière est, enfin, commandée in extremis ! Gouverner n'est-ce pas prévoir ?

La mobilisation paye toujours !

Au terme de 64 jours de grève, le personnel de la polyclinique de Tarbes (ainsi qu'à Pau) a obtenu une augmentation de 2,63% des salaires, une prime de 700 euros brut pour tous, l'intégration des agents de service aux équipes soignantes et des temps de pause. Face à la solidarité entre salariés, le groupe Médipôle a cédé. Durant ces deux mois, privé de salaire, le personnel a été soutenu par la population elle-même, qui a mis en place une caisse de solidarité.

Cet exemple prouve que la mobilisation et la solidarité ne sont pas de vains mots.

Audience Préfecture

Nous avons été reçus par Mme la Secrétaire Générale de la sous-préfecture le 16/2/17.

Nous lui avons dit notre très grande inquiétude quant à l'avenir de l'hôpital de Rambouillet, mais aussi notre détermination à participer à la mobilisation du personnel hospitalier et des citoyens pour le défendre et le promouvoir.

De l'argent, il y en a !!

En 2016, les entreprises du CAC 40 ont distribué pas moins de 55,7 milliards d'euros sous forme de dividendes et de rachat d'actions, selon les calculs de la lettre d'information financière Vernimmen.net .

Il suffit de taxer ces colossaux profits de quelques-uns pour l'intérêt de tous et de faire la chasse à la fraude fiscale qui prive les recettes de l'Etat de 60 à 80 milliards d'€ par an !

Notre adresse internet :
notrehopitalrbt@orange.fr

Notre site :
<http://collectifhopitalrbt.wix.com/siteweb>

Notre page Facebook
<https://www.facebook.com/collectifhopitalrbt>